

## **Le territoire : représentations géographiques et pratiques politiques**

Marie-Vic Ozouf-Marignier  
EHESS / CRH

En novembre 1992 a débuté à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales un séminaire intitulé « Le territoire : représentations géographiques et pratiques politiques ». Daniel Nordman et moi-même avons décidé de l'ouvrir après une solide expérience de collaborations et d'échanges intellectuels noués à l'occasion de la préparation de deux volumes de l'*Atlas de la Révolution française* consacrés à l'évolution du territoire français de part et d'autre de 1789<sup>1</sup>. De relations amicales, aussi, entretenues depuis plus d'une dizaine d'années et maintenues avec constance jusqu'à aujourd'hui. Créé à titre expérimental, le séminaire nous a aussitôt stimulés et a bientôt attiré étudiants, auditeurs libres et collègues<sup>2</sup>. Encouragés par cette adhésion à un thème commun, nous avons poursuivi la cadence de ces rencontres bimensuelles du jeudi matin jusqu'en 2008, rejoints en 2003 par Jacques Brun, professeur de géographie à l'Université Panthéon Sorbonne<sup>3</sup>.

Il n'est pas aisé de rendre compte de seize années de cheminement en commun ni d'exprimer ce qui, au jour le jour, a construit des savoirs ou plutôt des approches partagées, a amoindri des incertitudes, a ouvert des horizons de recherche<sup>4</sup>. Le public pourrait sans doute mieux dire ce qu'ont été, s'il y en eut, les apports des exposés et des débats qui les accompagnaient. Je donnerai pour ma part quelques simples aperçus du contexte intellectuel du séminaire et de la manière dont il a contribué à nourrir mes propres questionnements. En filigrane, on lira ma dette envers ce que Daniel m'a appris, ce que nous avons avancé de concert et de conserve, et quelques-unes des questions vives du séminaire.

### **Espace et territoire**

La contribution à l'étude de ces deux notions et à leur clarification, d'un point de vue historique et géographique, est sans nul doute un fil conducteur et une sorte d'ossature du séminaire. Il importe de rappeler les enjeux d'une telle posture, au début des années 1990. En géographie comme dans les autres sciences sociales, l'espace est alors la notion la plus communément utilisée pour désigner la dimension géographique des phénomènes. Bien avant le tournant spatial, « l'espace social », « l'espace économique », « l'analyse spatiale » et bien

---

<sup>1</sup> Daniel NORDMAN, Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, Roberto GIMENO, Alexandra LACLAU, *Atlas de la Révolution française*, vol. 4, *Le territoire (1). Réalités et représentations*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989 ; Daniel NORDMAN, Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, Alexandra LACLAU, *Atlas de la Révolution française*, vol. 5, *Le territoire (2). Les limites administratives*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989.

<sup>2</sup> La plupart des auteurs de ce livre ont été des participants assidus au séminaire. A leurs noms s'ajoutent ceux de Jean-Yves Guimar (†), Marie-Thérèse Lorain, Nabila Oulebsir, Daniel Schweitz et Annie Sevin et de beaucoup d'autres qui ont plus épisodiquement été présents. Qu'ils soient remerciés pour leur fidélité et leurs contributions précieuses au séminaire.

<sup>3</sup> Jacques Brun nous a permis d'élargir le spectre de nos sujets aux études urbaines et à la période de l'après 1945. Grâce à lui, nous avons aussi été en mesure d'aborder des thématiques originales comme celle des paysages urbains ou celle de la ségrégation spatiale et sociale. La finesse de ses analyses et de ses commentaires ont été d'un apport égal à la complicité et l'amitié qui nous lient.

<sup>4</sup> Les comptes rendus de ces années de séminaire sont disponibles de l'année 2000-2001 à l'année 2011-2012 : *Annuaire de l'EHESS, comptes rendus des cours et conférences* : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/>. Pour les années antérieures et postérieures, voir l'édition sur papier publiée annuellement à l'EHESS, Service des enseignements.

d'autres déclinaisons conceptuelles nourrissent des champs actifs de recherche<sup>5</sup>, même si d'autres notions, voisines sans être synonymes, sont également explorées, comme celle de paysage et celle de lieu.

C'est dans les années 1980 que le mot et la notion de territoire sont peu à peu extraits du registre juridique, administratif et politique qui est le leur, pour occuper l'attention des sciences sociales<sup>6</sup>. Pour des raisons respectives, Daniel et moi avons été conduits à les utiliser et surtout, à les mettre à l'étude<sup>7</sup>. Daniel Nordman menait alors le chantier de son futur livre sur les frontières de la France<sup>8</sup> et y étudiait notamment le très progressif passage, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un espace marqué de bornes et de confins, et régi par des droits et des allégeances, à un territoire délimité. De mon côté, étudiant l'élaboration du maillage administratif de la France au début de la Révolution, le terme territoire s'était imposé pour désigner l'objectif poursuivi par les Constituants en découpant l'espace français en circonscriptions destinées à assurer l'uniformité du contrôle administratif et la proportionnalité de la représentation politique. Il s'agissait bien de territorialiser, c'est-à-dire d'établir la souveraineté nationale sur toute l'étendue dépendant du pouvoir royal en mettant en place un système de chefs-lieux procédant à la gestion de ressorts strictement délimités. Toutefois, je me souviens encore de l'hésitation de mon directeur de thèse, Marcel Roncayolo, lorsqu'il fallut donner un titre à cette recherche : représentation de l'espace ou représentation du territoire<sup>9</sup> ? J'insistai pour « représentation du territoire », tant ce moment me paraissait celui d'une pensée des relations entre pouvoir et géographie qui affirmait le primat de la dépendance spatiale sur la dépendance sociale, la discrétisation de l'espace, l'importance de la limite. La même question s'est posée quand nous avons intitulé les volumes de l'*Atlas de la Révolution française* élaborés en commun. Traitant à la fois des limites extérieures de la France au temps des conquêtes révolutionnaires et napoléoniennes, et de l'évolution des limites administratives, le terme « territoire » a été retenu, moyennant une longue introduction explicative.

---

<sup>5</sup> Cet usage généralisé du mot espace oppose des conceptions strictes comme celles des économistes dans le sillage de François Perroux, des usages plus flous et hétérogènes en sociologie où les auteurs – Bourdieu, Lefebvre, et d'autres – avancent chacun leur propre définition de l'espace social, et des emplois métaphoriques. En géographie, le courant de l'analyse spatiale connaît un important développement dans les années 1970-1980.

<sup>6</sup> Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, « Le territoire, la géographie et les sciences sociales. Aperçus historiques et épistémologiques », in Martin VANIER (ed.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 31-35. *Id.*, Préface à Marcel RONCAYOLO (ed.), *Territoires*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, Actes de la Recherche à l'ENS, 2016

<sup>7</sup> Il n'est pas fortuit que Daniel Nordman et moi-même ayons fait connaissance par l'intermédiaire de Marcel Roncayolo dont nous fréquentions tous deux le séminaire. Daniel était également membre du groupe de chercheurs du Laboratoire de sciences sociales de l'École normale supérieure qui se réunissait autour de Marcel Roncayolo autour de la thématique du territoire, dans le séminaire dit « Territoires ». Cf. Marcel RONCAYOLO (ed.), *Territoires, op. cit.*

<sup>8</sup> Daniel NORDMAN, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998

<sup>9</sup> Dans son *Abécédaire*, Marcel Roncayolo rend compte de sa réticence initiale à utiliser le terme « territoire » : « Je n'ai pas privilégié d'emblée la notion de territoire dans mes travaux. Des connotations nostalgiques et passéistes des termes territoriaux tels terroir, pays, province, région... me semblaient évoquer des divisions acquises une fois pour toutes et donc faire obstacle à la compréhension de la société contemporaine. L'État-nation lui-même n'est-il pas dépassé, en tout cas relativisé de nos jours ? J'ai commencé effectivement par leur opposer le terme d'espace, plus neutre et moins institutionnel. Cependant, l'analyse spatiale qui dominait alors l'étude des organisations *intra* et *inter* urbaines (tels les modèles de type Christaller), finissait par figer la réalité étudiée en accordant un rôle excessif à la géométrie et aux critères quantitatifs. Pour retrouver le rapport entre objectivité et subjectivité – fondamental pour comprendre les organisations géographiques –, j'en suis donc venu à la notion de territoire. » Isabelle CHESNEAU, Marcel RONCAYOLO, *L'abécédaire de Marcel Roncayolo. Entretiens*, Gollion, Infolio éditions, 2011, p. 459.

« On en arrive, écrivions-nous, à une interrogation essentielle quant au contenu même de l'« espace français » examiné dans ce volume. Sous ces termes, qui ont été consacrés par des ouvrages et des usages récents, le lecteur s'attendra peut-être à trouver des exemples, des illustrations de certaines façons de percevoir et surtout de gérer un espace déterminé : en bref, des modes d'occupation, des systèmes de diffusion, de fixation et de rayonnement, tels qu'ils peuvent être repérés et analysés pour tel ou tel phénomène particulier, à un moment et dans un ensemble de lieux. Il en serait ainsi d'implantations économiques, de comportements politiques, d'expressions de la sensibilité idéologique ou religieuse, qui ne peuvent être pleinement compris et exactement interprétés tant qu'ils ne sont inscrits dans des aires et des réseaux spatiaux. La notion d'espace, en ce sens, est l'élément essentiel de n'importe quelle réalité retenue isolément, en même temps que de tous les faits réunis dans leur simultanéité, leurs relations et leurs intersections. »<sup>10</sup>

Ainsi, la collection des *Atlas de la Révolution* pouvait-elle s'être donné pour tâche de reconstituer l'espace des institutions pédagogiques, celui de la poste, de la guerre, des pratiques religieuses, des activités économiques ou des sociétés politiques. Pour les volumes dont nous nous occupons, il fallait utiliser une autre désignation. « Territoire donc, et non plus espace, puisqu'aux variations, aux flux et aux configurations mouvantes s'est substitué un maillage stable – plus stable en tout cas – décrété par des choix politiques, et selon les règles du droit, de la loi, de la propriété publique, de la souveraineté. »<sup>11</sup>

Cette mise au point a constitué un véritable enjeu scientifique, tant régnait l'usage généralisé du terme espace dans les sciences sociales des mêmes années<sup>12</sup>. De notre part, il ne s'agissait aucunement de substituer un terme à l'autre ou de disqualifier l'un, mais de prendre au sérieux la différence de leur signification et de travailler à la mise en évidence de leur spécificité respective et de leurs relations dialectiques. Cet objectif s'est déployé progressivement, au fil du séminaire et de nos chantiers propres ou communs<sup>13</sup>.

Daniel Nordman, je l'ai dit, travaillait à son ouvrage sur les frontières de France dont la reconstitution du passage progressif, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, de l'espace au territoire est l'un des axes majeurs<sup>14</sup>. Son penchant pour l'explicitation des concepts et des catégories transparait dans la partie introductive où il se livre à une analyse lexicale du vocabulaire de la frontière et décrit avec précision les différences entre frontière et limite. En vérité, tout au long du livre, des mises ou points se succèdent pour préciser le sens des mots ou des concepts : appartenance, dépendance, lieu, plat pays, souveraineté, continuité, contiguïté, etc. La conclusion esquisse une théorie des propriétés de l'espace (voir tableau 1).

---

<sup>10</sup> p. 7.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> En se limitant à l'intersection entre histoire et géographie, on peut remarquer que des publications majeures dans un champ voisin du nôtre ont préféré le terme espace : *Espace français. Vision et aménagement, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, préface de Jean Favier, Paris, Archives nationales, 1987 ; Daniel NORDMAN et Jacques REVEL, « La formation de l'espace français », in André BURGUIERE et Jacques REVEL, (eds), *Histoire de la France*, Paris, Seuil, 1989, vol. 1, p. 29-169.

<sup>13</sup> Il est intéressant de constater que l'intitulé du séminaire laissait le débat très ouvert, en accolant les titres que chacun avait choisi pour son propre enseignement l'année précédente. En effet, en 1991-1992, Daniel traitait de « L'espace français. Construction et représentations, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », tandis que j'avais opté pour « Le territoire français : pratiques et représentations, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle ». En 1992-1993, cela devint « Le territoire : représentations géographiques et pratiques politiques », avec les sous-titre suivant : « L'espace français. Construction et représentations, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Essai de comparaisons internationales ».

<sup>14</sup> Le sous-titre du livre, « De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, » en témoigne.

Type d'espace	propriétés	forme	relations	structure	dimensions	limites	
étendue	Indifférenciée indéfinie	Ensemble de points	continuité	Points interchangeables	Dimensions possibles	illimitée	
espace	Qualifié Mesuré Occupé, parcouru	Ensemble de lieux situés	continuité	Totalité Lieu central	Dimensions élastiques	illimité	Politique de l'espace
territoire	Approprié, contrôlé par un pouvoir	Ensemble fini de lieux	continuité	Relations entre des lieux centraux et d'autres lieux	Dimensions élastiques ou en voie de fixation	Limites	Contrôle du territoire
			dépendance			Limites	
		surfaces indivisibilité	contiguïté (à partir des années 1740)	Epuisement de l'espace	Dimensions fixées	Limites linéaires et fixes	

Tableau 1 : Les différents types d'espace selon Daniel Nordman (France, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

Ces propositions ont servi d'arrière-plan à la réflexion conduite au sein du séminaire, en même temps qu'elles ont été une base de discussion dans plusieurs entreprises de recherche collective dans les années contemporaines des séances du jeudi. J'en mentionnerai deux dont les apports scientifiques et conceptuels me semblent avoir été majeurs bien qu'aucun débouché éditorial direct n'ait existé.

En 1994 en effet, Bernard Lepetit, alors directeur du Centre de recherches historiques (CNRS-EHESS), Paul-André Rosental et moi-même avons lancé une recherche quadriennale sur le thème « Espace et territoire dans les sciences sociales (1760-1930) ». Cette recherche s'est organisée sous la forme d'un séminaire interrogeant les savoirs et les disciplines, les catégories professionnelles (administrateurs, médecins, ingénieurs, statisticiens), les moments et les circonstances dans lesquelles les catégories d'espace et de territoire sont mobilisées. Nous partions d'un postulat, à savoir l'impossibilité de confondre les deux notions, même si le territoire est une forme spatiale, un espace aux propriétés particulières.

« En guise de point de départ, on conviendra qu'espace renvoie à distribution, répartition, structure, modèle, système, distance, gravitation, interrelations, relation entre forme et fonction. Le territoire a pour corrélats les idées d'appropriation, de pouvoir, d'identité, de différence et d'exclusivité, et implique une dénomination, une délimitation, une surface continue. Du point de vue des procédures d'analyse scientifique, territoire évoque le registre d'un savoir « à la verticale », cumulatif, encyclopédique, descriptif et localisé (sinon local), dont le genre « topographie » pourrait être le prototype. Avec l'espace, nous nous situons du côté d'études « à l'horizontale, qui reposent sur la manipulation de données, sur leur corrélation de sorte de dégager des configurations sectorielles, des dénivellations, des variations, et s'inscrivent plus volontiers dans une pensée globale de l'espace. »<sup>15</sup>

En 1996, se constitua par ailleurs au Collegium Budapest un groupe de recherche (« *focus group* ») composé d'historiens (spécialistes des époques médiévales, modernes et contemporaines), d'anthropologues et de philosophes, autour d'une réflexion sur

<sup>15</sup> Centre de recherches historiques, Groupe Espaces et sociétés, texte de présentation du projet « Espace et territoire dans les sciences sociales (1760-1930), document non publié (archives personnelles).

« *Constructing european space and identities* »<sup>16</sup>. Le programme collectif fut couronné par un colloque tenu en mai 2002 sur le thème « Structure et structuration de l'espace en Europe, du Moyen Âge à nos jours »<sup>17</sup>. L'argument de cette rencontre proposait notamment d'aborder « les différences et les liens, diachroniques et synchroniques, entre espace et territoire » sur la base d'hypothèses de départ :

« Le territoire se définit par trois propriétés absentes de l'entité espace : (1) alors que celle-ci est tantôt un contenant indifférencié (parcouru, traversé, occupé par des flux, des réseaux ou des configurations de toutes sortes) tantôt une étendue hétérogène ponctuée par des lieux, le territoire est directement l'objet d'une appropriation, de l'exercice d'un pouvoir (seigneurial, ecclésiastique, royal, républicain, etc.) ; (2) alors que l'espace est illimité – ou non encore délimité –, le territoire est borné par des limites visibles ou invisibles, matérielles ou symboliques, historiques ou naturelles ; (3) alors qu'un espace n'est pas qualifié par un terme qui l'identifie intégralement et exclusivement, un territoire est désigné par un seul nom propre. »<sup>18</sup>

Cet effort de clarification prenait donc sens dans un espace intellectuel qui débordait largement le cadre du séminaire, mais dont ce dernier était l'un des laboratoires. L'utilité de cette mise au point concernait plusieurs registres complémentaires de réflexion scientifique. Tout d'abord, différencier espace et territoire permettait de marquer l'évolution qui caractérise les relations entre espace et pouvoir en Occident à la charnière entre XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle et fait advenir le régime contemporain : la souveraineté s'exerçant à travers des titres et des droits sur des personnes et des lieux, sans souci de continuité, fait progressivement place à un contrôle uniforme et sans interstices par l'Etat d'un espace délimité, voire maillé. Le modèle territorial qui s'est imposé depuis plus de deux siècles dans la plupart des États-nations, par sa prégnance, nous a fait oublier qu'il était le fruit d'une lente genèse et qu'il constitue une forme politique et géographique particulière et datée. A l'heure où on parle volontiers de fin des territoires ou d'ère des réseaux<sup>19</sup>, le retour sur les notions et la perspective historique et historienne semblent venir à propos, pour ne pas qu'une

---

<sup>16</sup> Ce groupe était dirigé par des *fellows* seniors, Dominique Iogna-Prat, Daniel Nordman et András Zempléni et juniors, Reka Albert et Gábor Sonkoly.

<sup>17</sup> Colloque tenu au Collegium Budapest, 5-18 mai 2002.

<sup>18</sup> Texte de présentation du colloque, non publié. Cet extrait reproduit quasiment à l'identique un passage de la conclusion de *Frontières de France* (*op. cit.*, p. 516-517). Il n'est ni surprenant, ni illégitime de retrouver la signature du même auteur dans les deux textes. Mais voir un élément de conclusion aussi solide renvoyé au statut d'hypothèse souligne à quel point ces années 1990-2000 ont été le moment d'une intense réflexion, souvent ponctuée de débats, sur la notion de territoire. En 1997, Daniel Nordman écrivait déjà : « Posons donc que l'espace est une sorte de contenant flexible et indéfini *dans lequel* se forment et se distribuent des entités géographiques et sociales, des mouvements et des flux, tandis un territoire est intellectuellement perçu comme objet précis et *direct* d'une appropriation, d'une domination, et qu'il constitue un enjeu militaire, économique ou politique. Le concept de territoire – de territoire exclusif – ne s'affirme jamais aussi nettement que dans les conflits et les prétentions au pouvoir, sous quelque forme que ce soit. L'espace, ensuite, peut être représenté comme illimité (c'est-à-dire, en bien des cas, comme non encore délimité), alors qu'un territoire est pourvu de limites, matérielles ou immatérielles. Ainsi l'histoire des États ou des nations est souvent la lente et difficile transition de l'espace vers le territoire. Troisième caractère, enfin : à la différence de l'espace brut ou déjà organisé, un territoire a été doté d'un nom, le toponyme étant le signe de l'identité géographique et politique et signalant l'occupation, la possession, la domination. Tous ces traits sont liés. » (Daniel NORDMAN, « De quelques catégories de la science géographique. Frontière, région et hinterland en Afrique du Nord (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, sept-oct. 1997, p. 970.

<sup>19</sup> Bertrand BADIE, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995 ; Martin VANIER, *Demain, les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*, Paris, Hermann, 2015.

téléologie, celle de l'abolition du territoire, se substitue à une autre, celle de la pertinence territoriale. Précisément, Daniel Nordman nous a appris à nous prémunir contre tout schématisme :

« Il serait illusoire de considérer qu'il existe une progression linéaire, continue et irréversible. Entre la configuration spatiale et la configuration territoriale, les rapports sont complexes, et le temps est ce qui introduit le plus de variété. On peut reconnaître des formes hybrides (la notion d'hinterland, ou encore les « pays » en France), des formes tardives (en France, la perception de territoires linguistiques n'apparaît guère que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) et des formes impossibles de territorialisation : le livre de Louis Merle (*La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 1958) offre l'exemple de territoires bocagers à l'échelle de la propriété et de l'exploitation, tandis que les contours de la région demeurent, dans les textes, incertains ; de la même manière, l'espace garde son originalité, quand il s'agit de circuits économiques, de réseaux scolaires, de modèles artistiques, etc. »<sup>20</sup>

S'il importe en effet de comprendre que la forme territoriale n'éclipse pas la forme spatiale et que selon les lieux et les circonstances, l'une et l'autre peuvent coexister ou s'hybrider, il m'a semblé après d'autres auteurs que la durée était une composante majeure de la territorialité. Observant les sociétés locales et leurs réactions aux grandes opérations d'aménagement (infrastructures routières ou ferroviaires) ou à la croissance du tourisme, Michel Marié, souvent cité, observait déjà en 1982: « L'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétition silencieuse, de maturation lente, de travail de l'imaginaire social et de la norme pour devenir propre à l'exercice d'une technologie. »<sup>21</sup> Au terme de ce processus, l'espace devient un territoire. De son côté, Marcel Roncayolo, à propos des territoires urbains, qualifie les constructions territoriales de « temps consolidé »<sup>22</sup>. Pour ma part la réflexion sur la dimension temporelle du territoire s'est révélée indispensable pour comprendre la dynamique d'institutionnalisation de l'exercice d'un pouvoir sur un espace. Ainsi, l'avènement d'un territoire est irréductible à l'acte de décision qui lui donne juridiquement vie. En amont, lui préexistent des aspirations, des attentes, des revendications ou un projet ; en aval, des représentations et des pratiques contribuent à son appropriation et au façonnement de son identité et à sa reconnaissance. Le territoire est donc le résultat d'un processus, la territorialisation, et la territorialité, la qualité de territoire progressivement acquise par ce qui n'était auparavant que des relations spatiales sans conscience ni réflexivité de la part des acteurs concernés. Comme l'écrit remarquablement Jean-Luc Piveteau, le territoire, « c'est donc une anastomose subtile qui transforme un espace, au départ (théoriquement) « sans qualité », en un territoire dont la signification, la légitimation – et par voie de conséquence, la conscience qu'on en prend – croissent de pair. »<sup>23</sup>

D'autre part, distinguer espace et territoire ouvre la voie à deux champs d'investigations distincts. Travailler sur le territoire invite nécessairement au questionnement politique au sens large, car il s'agit d'espaces sinon contrôlés et appropriés, au moins désirés, convoités, revendiqués, défendus. En termes de sources, les moments de formulation de projets ou d'expression de conflits sont particulièrement féconds pour le chercheur. Le territoire, ses limites ou ses frontières, ses pôles et leurs destinées font en effet l'objet

---

<sup>20</sup> EHESS, *Annuaire. Comptes rendus des cours et conférences 1998-1999*, Paris, EHESS, 2000, p. 252.

<sup>21</sup> Michel MARIE, avec la collab. de Christian TAMISIER, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens ; [Paris], Klincksieck, 1982, p. 19.

<sup>22</sup> Marcel RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, Folio Essais, p. 20.

<sup>23</sup> Jean-Luc PIVETEAU, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *L'espace géographique*, t. 24, 1995, n° 2, p. 115.

d'enjeux et d'intérêts qui sont soutenus à travers des argumentaires cherchant à administrer la preuve. On y voit s'élaborer des régimes de rationalité, des formes de légitimité, des normes, des valeurs. Territoire et territorialité convoquent donc fréquemment des savoirs et des croyances, parfois même des connaissances scientifiques et entretiennent des mitoyennetés avec des notions majeures, telle que celle d'identité (et ses déclinaisons comme l'appartenance, l'identification ou l'image<sup>24</sup>), de mémoire<sup>25</sup> ou de patrimoine<sup>26</sup>. Ce registre cognitif va de pair avec celui de l'action. En effet, ce même territoire qui est dépeint et défendu selon un mode discursif est aussi animé par des pratiques et des volontés d'aménagement. C'est la raison pour laquelle le séminaire a encouragé la prise en compte conjointe des représentations et des logiques d'actions. Partant, il importait de « prendre au sérieux » les acteurs<sup>27</sup>. Or la catégorie de territoire s'y prête particulièrement. On peut même considérer qu'elle émerge dans les sciences sociales corrélativement au tournant pragmatique d'une part, aux analyses constructivistes de l'autre, comme l'expriment les expressions volontiers utilisées pendant ces années-là : « construction », « production », « invention » du territoire.

### **Histoire de la géographie et géographie historique**

Les approches menées dans le cadre du séminaire ont donc tenté de lier ensemble les intérêts sociaux (politiques, sociaux, économiques, culturels), la dimension savante et les volontés d'action ou d'aménagement (même si le terme n'existe pas pour toutes les époques sur lesquelles nous avons travaillé). A cet égard, il est apparu d'emblée que nous ne pouvions dissocier la géographie historique (ou l'histoire du territoire) et l'histoire de la géographie (ou celle des savoirs géographiques). Décrire le territoire comme un enjeu social conduisait inéluctablement à prendre en compte les discours savants destinés à défendre une identité, une limite, une frontière, un périmètre, un toponyme, etc. Dans les volumes de *l'Atlas de la Révolution française*, nous avons voulu, déjà, conjuguer la géographie et la cartographie historiques d'une part, et l'histoire de la géographie et de la cartographie de l'autre. Dans nos travaux respectifs, cette volonté est également manifeste, qu'il s'agisse de faire le récit de la délimitation des frontières au Maghreb ou en France, de la conduite d'une expédition militaire en Algérie ou en Egypte, d'un itinéraire royal ou d'un voyage, ou encore de reconstituer les logiques d'un découpage du territoire, départemental ou régional. Ce fut une réelle satisfaction – peut-être même une petite victoire – que de réunir dans l'espace du séminaire des historiens des sciences, des historiens (qui plus est, spécialistes de plusieurs périodes) et des géographes : tout à tour, chacun montrait qu'on ne peut séparer l'histoire d'un objet des catégories qui ont permis aux acteurs contemporains de le penser. Les leçons de Lucien Febvre étaient, sans aucun doute, présentes à notre esprit.

Les objets traités ont concerné tantôt des espaces ou territoires singuliers : la Méditerranée, l'Algérie, les pays tourangeaux, etc. ; tantôt, il s'est agi de saisir des catégories génériques : le pays, la région, la frontière, l'hinterland, la nation, la ville, le paysage. Mais l'analyse des premiers comme des secondes a toujours été attentive aux élaborations conceptuelles et au vocabulaire, et plus généralement, aux pratiques discursives. Certaines

---

<sup>24</sup> Martina AVANZA et Gilles LAFERTE, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. 61, n° 4, 2005, p. 134-152.

<sup>25</sup> Un exemple éloquent de croisement des deux notions peut être trouvé dans les écrits de Jean-Luc PIVETEAU, *Temps du territoire*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1995.

<sup>26</sup> Guy DI MEO, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 78, 1994, n° 4), p. 15-34.

<sup>27</sup> Bernard LEPETIT, « L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux ? », *Espaces Temps*, vol. 59-61, 1995, p. 112-122.

séances du séminaire étaient délibérément centrées sur cet effort de définition et de repérage lexical. Il en a été ainsi des retours répétés sur la notion de pays, fédératrice, comme celles d'espace et de territoire, des travaux de plusieurs d'entre nous<sup>28</sup>. Guidés par le livre fondateur de Lucien Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*<sup>29</sup>, nous avons, je crois, conféré toute sa valeur heuristique à cette notion dont les usages scientifiques et politiques ont été scrutés. Un intérêt majeur était précisément de montrer les relations entre la sphère savante et le monde politique. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, géographes, sociologues et érudits locaux développent de nombreuses descriptions des pays : ces écrits ne constituent pas seulement des apports à la connaissance ; ils se veulent aussi des plaidoyers en faveur d'un découpage pertinent du territoire. De manière contemporaine, les hommes politiques formulent des projets de réforme de l'organisation administrative locale. Ils n'hésitent pas à rendre convaincantes leurs propositions en empruntant aux analyses savantes des éléments d'argumentation, puisés notamment dans les fondements géographiques, historiques ou sociaux des pays. Ainsi s'hybrident discours savants et aspirations politiques selon des modalités qui permettent d'analyser à nouveaux frais la question de l'autonomie de la science, celle de son application, mais aussi celle de la légitimité en politique. Bref, il s'agissait d'illustrer l'intitulé du séminaire : « représentations géographiques et pratiques politiques » au-delà de la simple juxtaposition d'approches spatiales et d'approches sociales. Cette orientation problématique s'est appliquée assez systématiquement à toutes les notions envisagées dans le séminaire, qu'il s'agisse de la frontière, de la région ou de la nation.

### **Porosité et circulation de concepts**

La recherche menée par Daniel Nordman sur les catégories de frontière, région et hinterland en Afrique du Nord relève de la même posture théorique<sup>30</sup>. Magistrale, elle permet de lier ensemble plusieurs notions. Ainsi, s'il s'agit toujours d'examiner les différentes acceptions d'un mot et les contextes de leur usage, un nouveau champ d'investigation s'ouvre avec l'étude des porosités entre différentes catégories spatiales et de leur caractère malléable. Dans ce registre, le travail de Daniel Nordman, dont il nous a livré les versions provisoires dans le cadre du séminaire, est apparu comme profondément original et extrêmement stimulant, mais aussi exceptionnel. Trouver des sources et repérer des situations permettant l'analyse de semblables parentés conceptuelles n'est sans doute pas aisé. Ainsi, Daniel Nordman a montré dans quelle mesure l'hinterland s'apparente pour partie à la frontière et pour partie à la région, deux formes qui relèvent de la territorialité. Cependant,

« il n'est exactement ni une catégorie de l'espace ni une catégorie du territoire. Ou mieux, par sa genèse, il est un hybride, en ce qu'il retient du territoire le fait de l'appropriation (un pays et *son* hinterland, écrit Despagnet) et éventuellement une assignation toponymique – en quelque sorte différée, puisque l'hinterland n'est que l'hinterland *d'un* pays ou *d'une* ville –, mais que, de l'espace, il retient des possibilités, jadis si redoutables, d'extension et de fluctuation indéfinies. »<sup>31</sup>

L'hinterland n'est pas seulement pour Daniel Nordman le support d'une illustration virtuose des parentés ou mitoyennetés conceptuelles. Il lui suggère aussi la mise en évidence

---

<sup>28</sup> Outre Daniel Nordman et moi-même, Anne Zink, Gábor Sonkoly, Antonio Stopani ont travaillé, dans ces années-là, sur cette notion ou ses équivalents à l'étranger.

<sup>29</sup> Lucien GALLOIS, *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne*, Paris, A. Colin, 1908.

<sup>30</sup> Daniel NORDMAN, « De quelques catégories de la science géographique. Frontière, région et hinterland en Afrique du Nord (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », art. cité.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 986.

de la circulation et de la migration des mots, notions ou concepts. Ces déplacements et emprunts sont tantôt d'ordre géographique, voyageant d'un continent ou d'un pays à l'autre, tantôt scientifiques ou interdisciplinaires. La *frontier* au sens américain du mot est un bon exemple de ces concepts itinérants. Il a été utilisé, nous dit Daniel Nordman, pour décrire l'expansion russe en Extrême-Orient ou certains aspects de l'histoire de l'Amérique du Sud. « Hinterland », mot né en Allemagne, est attesté en Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et diffusé par les juristes français à la même période. On le retrouve dans les écrits des géographes de l'école vidalienne au début du XX<sup>e</sup> siècle pour décrire des formes de structuration du territoire présentes au Maroc ou en Algérie. Puis il revient en Europe<sup>32</sup>.

Comme le souligne Daniel Nordman, un programme de travail pourrait être de suivre le cheminement des emprunts et des transferts entre la pensée juridique et la pensée géographique, entre les langues et entre les terrains géographiques. Il évoque d'autres concepts voyageurs comme celui d'ordre, celui de famille ou celui de tribu, présents et dans les sciences sociales, et dans les sciences naturelles. Toujours en matière de concepts géographiques, la mise en série de territoires par le biais de l'analogie, selon le procédé de l'antonomase, est aussi une observation souvent pratiquée par Daniel Nordman. Il a ainsi relevé la comparaison de l'Atlas aux Alpes, ou de la Crau au Sahara. Moi-même, travaillant sur les « mauvais pays »<sup>33</sup>, j'avais constaté à quel point cette dernière assimilation avait pu devenir courante à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le laisse entendre Armand Rainaud dans sa monographie de la Crau<sup>34</sup> :

« On a signalé depuis longtemps, non sans en exagérer l'importance, les ressemblances assez nombreuses qu'elle possède avec le Sahara : « Sahara français », – « Sahara provençal », – « Sahara en miniature », – « Arabie Pétrée », – « plaine à moitié désert et à moitié steppe », – telles sont les épithètes qu'on associe d'ordinaire au nom de la Crau de Provence »<sup>35</sup>.

Si Rainaud s'emploie à relativiser cette image, en montrant notamment que le chiffre des précipitations dans la Crau n'est pas négligeable, cela ne l'empêche pas de qualifier cette région déprimée et parsemée d'étangs et de marais de « Hollande de la Provence et du Bas-Languedoc »<sup>36</sup>. Dans les mêmes années, le géographe Pierre Foncin désignera le pays des Maures, dans la Provence varoise, comme un « lambeau détaché de la terre kabyle », comme l'observe Daniel Nordman<sup>37</sup>.

Conjuguant des terrains de recherche de part et d'autre de la Méditerranée, Daniel Nordman a donc ouvert, notamment dans cet « essai de comparaisons internationales » que nous avons ajouté aux objectifs du séminaire, la voie à un champ d'investigation particulièrement fécond. Une force singulière est venue du choix de saisir géographiquement les itinéraires des mots et figures de langage :

---

<sup>32</sup> « Voici l'un de ces concepts pérégrins, l'hinterland (continental, frontalier, régional), qui a été naguère un instrument de la pénétration militaire et politique. Partant de l'Afrique où il connaissait des emplois très particuliers dans des langues européennes, il s'édulcore sur place, change d'objet et d'échelle, revient, innocemment, dans la vieille Europe. » *Ibid.*, p. 985.

<sup>33</sup> Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, « Les géographes français et les “ mauvais pays ”, 1890-1930 », in Vincent BERDOULAY et Olivier SOUBEYRAN (eds), *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 73-84.

<sup>34</sup> A. [Armand] RAINAUD, « La Crau », *Annales de Géographie*, t. 2, n°6, 1893. p. 189-211.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 194-195.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>37</sup> Pierre FONCIN, *Les Maures et l'Estérel*, Paris, A. Colin, 1910, p. 2-3, cité par Daniel NORDMAN, « La Provence, les Arabes et les Berbères », in *Id*, *Profils du Maghreb. Frontières, figures et territoires (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rabat, Faculté des Lettres, 1996, p. 215.

« Nombre d'emprunts, loin de s'effectuer selon des parcours attendus, rectilignes ou irréversibles, ont pu aussi refluer, en d'imprévisibles effets de retour, vers d'autres territoires, plus proches de ceux-là mêmes qui les utilisaient. Les migrations conceptuelles ne sont pas toutes bien connues, et certaines, enfouies, mériteraient d'être exhumées et analysées : ce sont surtout celles précisément qui, en sens inverse, sont venues ou revenues en Europe. Ce sont des représentations, des images, des instruments d'analyse qui ont souvent été expérimentés, comme en une sorte de laboratoire, sur des terrains extérieurs. Selon les cas, ces phénomènes de réversibilité, ces réemplois figent l'analyse scientifique, ou au contraire produisent de vrais effets heuristiques. »<sup>38</sup>

Qu'il s'agisse de termes génériques (comme par exemple, le qualificatif « méditerranéen » ou « nomade ») ou de termes spécifiques, leurs circulations ou leur inclusion dans des procédés analogiques informent toujours sur la construction de la pensée géographique mais aussi sur les enjeux géopolitiques du langage. Bon nombre d'entre nous, les présents au séminaire, avons fait fructifier cette leçon et pris l'habitude d'interroger les mots de l'espace et du territoire, de suivre leurs pérégrinations et leurs éclipses éventuelles, de les éclairer par leur contexte d'apparition et de diffusion. Dans ce champ des études sur le territoire, cette attention lexicale a sans doute été l'une des marques de fabrique du séminaire.

Pendant une quinzaine d'années, le séminaire s'est voulu comme un carrefour de l'histoire et de la géographie. Non seulement, un lieu d'échanges entre historiens et géographes ou un lieu de réflexion sur deux domaines traditionnellement liés en France, au moins dans la pédagogie, et longtemps dans la science – avant un divorce souvent étudié. Mais aussi un chantier pour revisiter et revivifier la valeur heuristique d'une pratique croisée des disciplines et pour clarifier certaines notions spatio-temporelles. Celle de territoire a été un enjeu scientifique particulièrement aigu. Il convenait en effet de balayer la banalité du terme et d'en dégager, le plus rigoureusement possible, les composantes sémantiques et les usages raisonnés. Non qu'il s'agisse d'une quelconque volonté de fonder une doxa, ou d'arrêter une définition. La propension à suivre les emprunts et les circulations de concepts, à saisir leurs hybridations et leurs déformations allait à l'encontre d'une telle posture épistémologique. Plutôt conférer à une notion toute l'épaisseur interprétative qu'elle peut revêtir et ouvrir le champ d'investigation scientifique sur lequel elle débouche.

---

<sup>38</sup> Daniel NORDMAN, *Profils du Maghreb, op. cit.*, p. 16-17.